

MONTREAL– Séance des dirigeants d’At-Large : préparation de la réunion Conseil d’administration/GAC et mises à jour du groupe de travail sur la mise en œuvre de la révision d’At-Large, l’équipe de direction SSAC et le plan stratégique de l’ICANN pour les exercices fiscaux 2021-2025

Dimanche 3 novembre 2019 – 08h30 à 10h15 EDT

ICANN66 | Montréal, Canada

MAUREEN HILYARD :

Merci à tous. Nous allons commencer dans une minute.

Bonjour à tous. Nous allons maintenant commencer. Nous avons des invités qui vont bientôt arriver, donc il serait bien que vous vous organisiez, que vous vous installiez.

Première activité, il nous fait nous préparer pour les réunions qui vont avoir lieu avec le Conseil d’Administration et le GAC de manière à ce que tout le monde sache un petit peu ce que l’on fait. Vous savez que j’aime bien partager mes responsabilités avec les autres. Il y a également la mise à jour la révision de l’At-Large. Je sais que Roberto avait quelque chose à évoquer. Je me demande s’il va arriver. Il s’agit des membres individuels. Ensuite, bien sûr, nous aurons la partie SSAC avec un point du SSAC et après, nous passerons la parole à Theresa Swinehart.

Yeşim va commencer par nous donner quelques petits détails logistiques.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**



---

MAUREEN HILYARD :                   Merci. C'est bon, nous nous sommes organisés.

Je suis en train de regarder les questions que nous avons pour le Conseil d'Administration et ensuite, nous regarderons les sujets relatifs à l'abus du DNS, enfin ce qui a été préparé. Jonathan, j'imagine que vous allez prendre en charge ce point ? S'il vous plaît. J'aimerais savoir... En fait, je me demande un petit peu comment ça va fonctionner avec le Conseil d'Administration. Est-ce qu'ils nous ont dit comment ils voulaient procéder ? Est-ce qu'on pose nos questions en premier ou est-ce qu'ils préfèrent qu'on procède différemment de la dernière fois ? Est-ce que vous savez ?

JONATHAN ZUCK :                   Je suis ravi de me charger de ce point. Je me suis concentré surtout sur la question. Je...

MAUREEN HILYARD :               Si vous voulez juste vous occuper de la question de l'abus du DNS, ce serait bien. Ce que j'ai fait, c'est que j'ai demandé s'il y avait des bénévoles ou des volontaires qui souhaitaient faire des commentaires sur la question. Donc s'il vous plaît, occupez-vous uniquement de la question de l'abus du DNS. Je crois que Marita, Holly et Ricardo ont quelque chose à dire. Ce que je vais simplement dire, c'est que pour le plan stratégique, le plan financier et opérationnel et le modèle multipartite, s'il y a des personnes qui veulent faire un commentaire au Conseil d'Administration, très bien. Marita, je crois que vous souhaitez vous occuper du commentaire sur le modèle multipartite.

---

C’est cela ? Je ne sais pas si vous avez des choses à nous dire pour qu’on soit prêts, qu’on sache un petit peu ce que vous allez dire et qu’on puisse s’aligner un petit peu ?

MARITA MOLL :

J’approche le micro. Bonjour, merci Maureen.

Donc on est trois. Et on devrait sans doute se retrouver pour se mettre d’accord sur ce qu’on va dire. Est-ce que Ricardo et l’autre personne va s’occuper de la même question ?

MAUREEN HILYARD :

Non. Ricardo avait un commentaire sur les questions financières, vous vous occupiez du modèle multipartite et Holly, je ne sais plus ce que vous vouliez évoquer pour le Conseil. On est en train de parler du Conseil d’Administration, Holly. Vous êtes avec nous ? Elle n’est pas prête, d’accord.

MARITA MOLL :

Je pense qu’il serait utile de parler peut-être de l’aspect ressources humaines des enjeux relatifs au modèle multipartite. Il y a des enjeux pour tout le monde, pas seulement pour nous. Cela concerne tout le monde étant donné les délais qui sont nécessaires pour travailler dans ce contexte. Donc je n’ai pas réellement formulé ma pensée, mais c’est un petit peu ce que je souhaitais évoquer, donc faire les choses un petit peu différemment.

---

On pourrait aussi s’assurer d’appuyer l’idée selon laquelle il faut que l’approche soit holistique, il faut qu’il y ait une révision des rôles et des révisions. C’est déjà un point important à mon avis qu’on pourrait évoquer au sein du Conseil d’Administration de manière à ce que le message soit compris. Si vous voulez mentionner quelque chose par rapport à cela, n’hésitez pas, je vous écoute.

MAUREEN HILYARD :

Ricardo, vous pourriez peut-être nous dire... Alors par ailleurs, cela peut être simplement des commentaires. Je pense que l’idée, c’est de se concentrer sur la question de l’abus du DNS parce que c’est vraiment notre problème principal, qu’est-ce qu’on fait avec ces commentaires. Donc je pense qu’il faut faire un bref feedback. En fait, c’est un résumé de ce dont on a déjà parlé dans nos commentaires, dans notre déclaration. Il faudrait revoir un petit peu ce feedback et identifier ce qui est le plus important. Donc c’est justement ce que Jonathan va préparer. J’aimerais qu’on se concentre surtout là-dessus.

Si j’ai bien compris, Sébastien, vous avez quelque chose à dire ? Non ?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Je voulais m’assurer qu’on parle aux bonnes personnes. Je ne pense pas qu’aujourd’hui, le Conseil d’Administration soit le bon endroit pour parler d’une révision systémique holistique. Il faudra en parler avec l’équipe ATRT ; c’est vraiment le lieu où les choses doivent se faire. Et donc, je pense qu’on va perdre du temps si on pose des

---

questions sur ce sujet au Conseil d'Administration. Je pense qu'il faut vraiment se concentrer sur ce que fait le Conseil aujourd'hui, sur ce que nous pensons que nous devons demander au Conseil, ce dont nous avons besoin de sa part. Je crois que c'est important. Il y a l'ART3 qui est en cours, il y a une question relative au modèle multipartite, donc il faut cibler chacun des groupes et leur poser des questions spécifiques. Je pense qu'il faut poser les bonnes questions aux bonnes personnes.

MAUREEN HILYARD :

Les questions ont été formulées il y a assez longtemps. Et les réactions ont été surtout relatives à l'abus du DNS, donc c'est vraiment la question que nous allons soulever. Ceci est en lien avec le fait qu'évidemment, c'est un sujet important dans le cadre de cette réunion et nous souhaitons présenter le point de vue des utilisateurs finaux, ce qui est tout à fait pertinent.

Maintenant, en ce qui concerne les brefs commentaires que nous allons faire avant de nous lancer dans cette question, c'est simplement basé sur le fait qu'ils nous ont demandé nos commentaires par rapport à ces questions. J'ai trois volontaires qui souhaitaient ajouter quelque chose. Donc si vous avez des commentaires personnels à faire sur ces questions, pas de problème mais vraiment, la question principale sur laquelle nous devons nous concentrer, c'est la question clé de manière à ce que le Conseil soit au courant de notre perspective et puisse vraiment débattre de la question qui nous préoccupe principalement.

---

Abdulkarim ?

ABDULKARIM OLOYEDE : Je voudrais savoir s'il est trop tard pour se porter volontaire.

MAUREEN HILYARD : Sur quel sujet ? Vous parlez des contributions au Conseil d'Administration ? Sur quel sujet alors ? Sur le plan stratégique ? Alors discutez tous les deux, pas de problème.

Ça va pour tout le monde ?

Maintenant qu'on s'est un petit peu organisés, on a les questions pour le GAC. Alors, questions pour le GAC. Qui est-ce qui s'occupe de cela ?

YRJÖ LÄNSIPURO : Merci Maureen.

Nous avons eu un appel avec le GAC le 30 septembre et lors de cette réunion, Hadia a parlé du EPDP, Justine a parlé des procédures ultérieures et John a parlé de la coopération sur le renforcement des capacités avec le GAC. Malheureusement, le GAC n'était pas vraiment prêt à commenter sur les propositions qui venaient de nous étant donné que du côté du GAC, ils avaient compris l'appel comme un appel sur le leadership et n'avaient pas vraiment demandé à des experts dans ces domaines d'être présents pendant l'appel.

Donc à la fin de l'appel, nous nous sommes mis d'accord sur le fait que Manal allait organiser la réunion du GAC avec le même ordre du jour et

---

j’ai demandé à Hadia et à Justine et à John de refaire ces mêmes présentations, ces mêmes propositions pendant la réunion. Donc nous allons simplement attendre les réactions et les commentaires du GAC.

Il y a eu des suggestions dans le point divers lors de la réunion qui sont venues de plusieurs personnes. Je crois qu’il y avait Ricardo qui a commencé, en plus d’autres qui ont donné des exemples. Les suggestions étaient relatives à la coopération et au contact entre l’At-Large et le GAC au niveau national. Il y en a beaucoup de notre côté qui se sont dit que ce serait une excellente idée pour des raisons de renforcement des capacités aussi au niveau du GAC. J’ai également dit à Manal qu’on souhaitait inclure ceci dans le point divers, donc Manal était d’accord.

MAUREEN HILYARD :

Y a-t-il des questions ? John, Justine et Hadia ? Non ? Ça va ?

Bon alors Ricardo voulait présenter quelque chose.

RICARDO HOLMQUIST :

Je crois qu’un des points était financier. Je ne sais pas si vous en parlez ici de ce point financier. Je vous ai envoyé le texte de ce que cela allait être ; vous pouvez faire des commentaires. Cela me convient ce qu’il y a dans ce texte. Est-ce que vous voulez que je le partage ? Que j’en parle ? Très bien.

Donc c’est sur le plan opérationnel et financier. Et au jour d’aujourd’hui, il y a le plan de l’IANA et de la PTI qui est en place. C’est

---

un petit budget. Ils ont fait des modifications budgétaires à leurs dépenses. Donc il y a un petit accroissement par rapport aux anciens budgets.

Il y a eu un débat sur la zone racine et sa gouvernance, sur l’influence de l’IANA et du PTI sur le budget. Dans les commentaires, je posais les questions « Quelles sont les attentes par rapport à cette gouvernance ? Est-ce qu’il y aura des modifications ? Est-ce que cela a changé depuis trois mois ? » Nous avons fait des commentaires.

Il y a le plan opérationnel également pour l’année fiscale 2021 qui n’est pas en place comme cela a été dit hier. Le commentaire que j’ai, c’est que pour l’année fiscale 2019, les résultats sont obtenus et disponibles depuis cette semaine : 51 % du budget de l’ICANN, c’est le personnel ; 25 % ou 26 %, c’est les services professionnels, c’est beaucoup ; seulement 11 %, c’est les déplacements, les voyages, les points en rapport avec les réunions de ce type. Et je crois que c’est important de le dire, nous dépensons parfois beaucoup d’argent mais 51 % au personnel, cela me paraît beaucoup, 75 millions \$ environ en frais de personnel. Cela représente pratiquement 200 000 \$ par personne. C’est beaucoup d’argent.

Et les autres commentaires pour l’année fiscale 2019, pour ces résultats. Avant la réunion de Barcelone, il y a eu cinq universités espagnoles qui se sont réunies avec nous, et on ne le savait pas. On n’était pas au courant. Il n’y a pas de membres individuel ou d’ALS. On n’était pas au courant de cela. On aurait pu obtenir des membres individuels ou des ALS supplémentaires pour EURALO qui aurait dû

---

être présent, qui aurait dû être peut-être un des intervenants lors de cette réunion. Donc il y a des personnes comme Joanna qui sont en rapport avec des universités. Il y a des personnes comme Olivier qui sont bien connues dans le domaine de l'ICANN. On n'a pas été invités. Je crois que sur papier, le modèle multipartite est très positif mais il y a des choses qui ne se font pas et cela me dérange un peu.

Tout le monde est très calme. Il est très tôt le matin, je le sais même...

MAUREEN HILYARD : J'ai trois personnes voulant prendre la parole. Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ce micro est de plus en plus loin. Merci de me donner la parole. Merci beaucoup Ricardo de cette intervention et des points que vous avez soulevés.

Je crois que sur le sujet de l'engagement des parties prenantes avec les manifestations de l'ICANN, quelque chose qui se passe en Espagne et on n'est pas au courant, je crois qu'on aurait dû en parler au GSE hier. Je ne crois pas que ce soit le Conseil d'Administration qui gère cela directement.

En ce qui concerne les aspects budgétaires, je suis entièrement d'accord avec vous par rapport à la question du personnel. Nous avons eu une présentation hier du département des finances et nous avons vu qu'il y a moins d'employés à l'ICANN cette année. Mais l'année prochaine, ils vont en engager 36 de nouveaux et je me

---

demande un petit peu pourquoi. L'ICANN est proche des 500 employés si on continue dans cette direction ; on s'en rapproche.

Qu'en est-il d'une nouvelle série de gTLD ? Où va-t-on ? On va nous dire qu'ils vont être engagés pour certains projets spécifiques mais pourquoi pas des consultants, des personnes à mi-temps ? Pourquoi des employés à plein temps ? Je crois qu'il faut que l'on demande plus à ce sujet, plus de détails, surtout lorsqu'on nous dit qu'il y avait eu un gel pour les nouvelles recrues. Cela ne semble pas être le cas. Je crois que c'est peut-être un gel budgétaire dont on a besoin, je ne sais pas. Pour nos programmes en tout cas, on a bien l'impression que le budget est gelé et qu'on ne peut pas véritablement... Et je suis d'accord, le principal, ce sont les salaires mais parfois, cela limite beaucoup nos activités.

JOHN LAPRISE :

Je ne suis pas d'accord avec les coûts en personnel d'une organisation à but non lucratif. Moi, je travaille pour une organisation à but non lucratif avec des membres qui a 50 000 membres dans le monde entier et qui a une réunion annuelle à Chicago avec 50 000 personnes d'attendues.

Nous sommes 300 membres du personnel et à ICANN Org, cela paraît tout à fait valide d'avoir environ 400 employés. Je crois que les coûts dans le budget pour le personnel sont alignés avec l'expérience que j'ai dans une organisation à but non lucratif.

---

Voilà ce que je voulais apporter au débat. Cela ne me pose pas de problème, le nombre de membres du personnel.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup.

Tout d'abord, merci beaucoup Ricardo de cette présentation, de cette intervention. Je suis d'accord avec la plupart de ce que vous avez dit. Et ma remarque sera un petit peu différente. Nous préparons des messages pour le Conseil d'Administration. Je crois que les personnes responsables de cela devraient écrire quelques lignes avec le message qu'ils veulent diffuser auprès du Conseil d'Administration et l'envoyer par courriel pour qu'on soit tous au courant pour que s'il y a une inquiétude forte, on puisse la gérer.

Je sais que Marita a fait une déclaration sur le modèle multipartite, mais je crois que le message doit être souligné. C'est pour cela que cela ne sert à rien de faire circuler autour des membres de l'ALAC ces éléments et ces questions que vous voulez poser au Conseil d'Administration.

MOHAMED EL BASHIR :

Mohamed El Bashir d'AFRALO.

Vous avez soulevé un point très important. Ce sont des chiffres importants. Le personnel, c'est une chose mais les services professionnels, c'est ce qui me gêne le plus. C'est énorme. Ces chiffres sont très élevés pour les services professionnels. On parle de frais

---

juridiques de millions et de millions de dollars. Cela, c'est alarmant. Il faut le dire au niveau du Conseil d'Administration. La commission des finances doit se pencher là-dessus. On n'a pas de justification. Pourquoi on utilise ces frais professionnels à des niveaux tels ? Il nous faut une justification, un raisonnement.

Pour le nombre de membres du personnel, ce n'est pas un grand problème. On ne veut pas qu'ICANN soit trop importante avec du personnel non important, mais nous avons une mission à accomplir. La globalisation de l'ICANN est un fait et parfois, par exemple en Afrique, je crois qu'on a besoin de plus de membres du personnel pour couvrir 54 pays. On n'a que deux membres du personnel sur l'Afrique.

MAUREEN HILYARD :

Merci Mohamed.

Sébastien et Holly ? Mais je veux donner la parole à Alan Greenberg ensuite.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

... trop mangé Alan, et son temps.

Je crois qu'il faut encore une fois qu'on fasse attention à qui on s'adresse. Il y a une période de commentaires sur les finances ; ce sera le moment de le faire. Je veux bien qu'on dise au Board toutes les choses au moment où on les rencontre, mais la question du budget, la question de combien il y a de personnel... Encore une fois, je me souviens, quand j'étais au Board, j'ai dit quand on allait dépasser les

---

100, c'était déjà trop. Maintenant, on est à 400, donc il y a un grand chemin qui été parcouru, malheureusement. Et j'aimerais mieux qu'on ne parle pas du personnel comme étant un coût. C'est très désagréable. Ce n'est pas un coût, c'est un investissement. Ils sont là pour travailler. Ce n'est pas : « Je vais réduire les coûts, je n'aime pas ça du tout. » en disant : « On va supprimer des postes. »

Mais j'avais une suggestion de réflexion : est-ce qu'il ne serait pas temps de n'avoir qu'un seul budget qui englobe PTI et l'ICANN ensemble ? Parce que je pense que la raison d'être de cette séparation maintenant a montré que ce n'était plus nécessaire. Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup. León, on pourra lui poser peut-être ces questions. Il sera présent avec nous à un moment ou à un autre. Je crois qu'on peut en effet bien gérer ce que l'on va dire.

Marita, très brièvement parce qu'Alan doit prendre la parole.

MARITA MOLL :

Je soutiens tout à fait la suggestion de Tijani que j'apprécie beaucoup et je suis tout à fait prête à faire cela. Nous devons tous et toutes être sur la même page, donc faire circuler les questions. Je crois qu'on sera mieux préparés pour cela plutôt que de dire : « Brian Cute s'occupera de cela. »

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup de cette suggestion.

---

Je crois que pour cette section, je voulais garder cela à 10 minutes, donc on a passé beaucoup de temps là-dessus. Il y a aussi l'utilisation malveillante du DNS qui doit être abordée. León va venir nous rencontrer, peut-être qu'on peut lui poser quelques questions avant la réunion avec le Conseil d'Administration.

Et nous allons maintenant pouvoir donner la parole à Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG :

Merci Maureen. Je n'avais que 10 minutes pour m'exprimer, donc je crois qu'il y aura beaucoup de temps de silence parce qu'en fait, j'ai pas mal de temps. Il y a une faute de frappe. Nous allons mettre sur l'écran la présentation sans plus attendre. C'est un document que j'ai envoyé en fin de semaine dernière je crois à l'ALAC et aux RALO.

Si vous êtes assez âgé, avec assez d'expérience, vous vous rappelez du groupe spécial sur les critères et les attentes des ALS. C'était la deuxième année de mon mandat. Et ce que nous ciblions, c'était lorsque nous avions des problèmes pour recruter des personnes. On cherchait vraiment des contributions fortes. Et nous avons réfléchi en revenant un petit peu en arrière sur ce document, on s'est vraiment concentré sur les ALS pour obtenir des ALS. C'est grâce à ces efforts.

Et si l'on revient sur les textes statutaires de l'ICANN de 2002 et si l'on repart vers les processus et procédures que nous avons mis en place pour la certification des ALS en 2006-2007, on comprenait très bien le processus. On savait que les ALS étaient là parce qu'elles avaient des membres, ces ALS. Et telle était la situation. Nous avons des ALS et des

---

RALO mais le travail est fait par des hommes et des femmes au niveau individuel, qu’ils soient affiliés ou pas. Ce sont des personnes qui ont des connaissances et qui s’engagent en temps, qui donnent de leur temps pour travailler.

Donc le raisonnement derrière les ALS, c’est que les ALS avaient des membres et parmi ces membres, il y a des membres qui pourraient être intéressés par ce travail. Lorsque nous avons fait la révision de l’At-Large, les rapports des réviseurs externes nous ont dit : « Les ALS ne contribuent pas beaucoup au processus. » Ils ne nous ont pas dit directement : « Abandonnez les ALS. Laissez-les tomber. » Non, mais ce n’était pas loin de cela. Et il y avait un point de vue qui disait qu’on n’avait pas besoin des ALS.

On a réfléchi à la question et on s’est dit que la raison de départ des ALS, c’était de convaincre certains de leurs membres, des personnes compétentes, de s’intéresser à l’ICANN et de se mettre à travailler avec nous. Nous avons rejeté la recommandation de cette révision de l’At-Large. On est repartis en arrière avec les critères et les attentes avec ce groupe d’analyse de cela. Et on s’est dit, revenons un petit peu en arrière, faisons comme on voulait faire en 2002. Cela a été accepté par le Conseil d’Administration.

Nous avons fait ce travail il y a quatre ans ; pourquoi devons-nous le refaire aujourd’hui ? Vous vous rappelez qu’il y a eu la transition IANA qui nous a pris beaucoup de temps et qui nous a empêché de véritablement travailler à cela, il y a de cela quatre ans. Ensuite, il y a eu l’effort de responsabilité de l’ICANN qui nous a pris beaucoup de

---

temps, et la révision également qui nous a beaucoup occupés, avec des recommandations parfois stupides des réviseurs externes je dois dire. Mais il semble que ce travail sur les ALS soit toujours valide et je crois qu'il faut s'y remettre et l'accomplir.

Vous avez ce document que je vous ai envoyé il y a quelques jours qui est un document qui évolue. Vous voyez encore les notes sur la droite de l'écran, vous voyez la première page qui parle des textes statutaires, des statuts de l'ICANN, qui parle des raisonnements. Pourquoi avoir des ALS ? Pour contacter les membres, pour travailler avec les membres.

Nous, on a plus mis l'accent sur le représentant de l'ALS. Et en fait, un représentant de l'ALS, une personne contact de l'ALS, très souvent, on peut devenir une personne qui se met à travailler avec nous. C'est possible mais en général, ce n'est pas le cas. Ils restent des représentants et ils ne travaillent pas avec nous. Donc c'est au sein même de l'effectif des ALS que nous devons recruter des membres actifs. On a besoin de seulement quelques membres par ALS. On a plus de 200 ALS. Si on trouve un membre actif par ALS, on sera satisfait, ce sera peut-être même trop. Si on avait une ALS sur 5, nous aurions 50 personnes qui se mettraient au travail et il faudrait les gérer, ces 50 personnes. Donc ce que l'on observe ici, ce sont des petits changements qui pourraient avoir un impact fort.

On va descendre un petit peu sur ce texte, même encore beaucoup plus loin, on va descendre dans le texte. On me pose la question :

---

« Est-ce que je peux être interrompu ? » C’est toujours le cas. Pas de problème.

MAUREEN HILYARD :

Désolée Alan. C’est simplement que León est arrivé. Je sais qu’il a beaucoup de choses à faire et je souhaite qu’il puisse nous parler. Ne vous inquiétez pas, vous faites partie de la liste mais je voulais simplement donner à León l’opportunité de nous parler. Nous sommes en train de parler des questions que nous allons soulever auprès du Conseil d’Administration. Donc on voudrait avoir votre point de vue. Mais évidemment que nous souhaitons également vous donner la parole de manière à ce que vous puissiez nous dire ce que vous avez à nous dire. Merci Jonathan.

LEÓN SANCHEZ :

Bonjour à tous. Merci de m’accueillir. Je suis désolé de vous interrompre. La question que j’aimerais vous poser, c’est si vous avez des doutes ou des questions par rapport à la question du Conseil d’Administration qui vous est adressée. Les questions que vous nous avez envoyées semblent assez claires. Mais ce que j’aimerais, c’est que la discussion soit toujours ouverte et honnête lorsque nous nous retrouvons ensemble. Et je crois que c’est plus fructueux lorsqu’on a une discussion ouverte et lorsqu’on interagit les uns avec les autres plutôt que d’avoir des questions et réponses déjà rédigées, on sait ce que vous allez nous demander, on sait ce que nous allons répondre, etc. Donc je pense qu’il est beaucoup plus utile d’avoir une conversation naturelle, disons. Donc n’hésitez pas à faire des

---

interjections, à nous poser des questions. Et j’encouragerai les collègues au Conseil d’Administration à faire la même chose.

L’objectif, c’est vraiment que la discussion soit fructueuse et non pas scriptée. Voilà, c’est ce que je recommande.

MAUREEN HILYARD :

Oui, León. On avait un petit peu discuté de la manière de présenter les questions. Les questions étaient relatives au feedback sur le plan stratégique, au feedback sur le plan financier et opérationnel et tout ce qui est modèle multipartite et son évolution. Donc nous avons des intervenants qui vont simplement apporter des commentaires à ceci pour avoir une brève réaction. Mais en même temps, comme vous l’avez dit, nous avons un sujet. Il s’agit de l’abus du DNS, qui va sans doute être celui sur lequel nous aimerions nous concentrer parce que c’est quelque chose de primordial à l’ICANN actuellement. Donc l’idée, ce serait d’avoir une discussion là-dessus. Est-ce que ce serait possible ?

LEÓN SANCHEZ :

Dans ce cas, je vous suggère de mentionner exactement ce que vous venez de dire au début de la réunion de manière à ce qu’on puisse se concentrer sur la question de l’abus du DNS si c’est effectivement ce que l’At-Large considère comme la question la plus importante et la plus urgente dans le cadre de notre réunion. Donc l’idée, ce serait peut-être de dire inversons l’ordre des questions et des réponses de manière à ce que nous puissions avoir des commentaires très

---

généraux sur le plan stratégique et le plan financier et opérationnel. Et ensuite, on pourra avoir une discussion plus approfondie sur l’abus du DNS. Donc ce que je vous suggère, comme je le disais, c’est d’avoir simplement un feedback assez général, concis, sur le plan stratégique et le plan financier et opérationnel et ensuite, consacrer davantage de temps à ce qui vous préoccupe.

ALAN GREENBERG :

J’ai été très encouragé par le terme que vous avez utilisé, discussion. Les décisions officielles du Conseil sont présentées de manière très officielle justement. Mais ce que nous souhaitons, ce ne sont pas des déclarations officielles mais vraiment des points de vue, une discussion. Pour qu’il y ait une discussion, il faut que ce soit des gens qui parlent et que ce ne soit pas le Conseil en lui-même qui parle et qui s’exprime au nom du Conseil. C’est comme cela que j’ai interprété ce que vous avez dit, mais je voudrais simplement clarifier.

LEÓN SANCHEZ :

Oui, je suis d’accord et j’encouragerai les collègues au Conseil d’Administration à faire exactement ce que nous devons de décrire.

MAUREEN HILYARD :

Je voulais simplement dire que, maintenant que nous sommes là ensemble, puisque c’est la première fois que vous avez l’opportunité d’être avec nous, étant donné que vous êtes sur la liste des personnes nommées comme vice-présidents au Conseil, félicitations.

---

LEÓN SANCHEZ : J'aimerais vous remercier, Maureen, ainsi que tous les collègues de la communauté de l'At-Large et de l'ALAC pour tout votre soutien, votre soutien qui se poursuit. Je vous demande de continuer d'appuyer ma candidature à ce rôle. Rien de tout ceci et tout ce que je fais n'aurait été possible sans l'enseignement que j'ai reçu de chacun d'entre vous, sans votre soutien. J'apprends constamment. Je suis quelqu'un qui aime écouter les autres pour en tirer des leçons utiles et j'ai vraiment eu la chance de vous rencontrer chacun puisque chacun, vous m'avez guidé, vous m'avez soutenu, vous m'avez accompagné pendant tout ce cheminement. Donc je vous remercie vraiment de votre soutien et je vous demande de continuer à agir de la sorte.

MAUREEN HILYARD : Merci León, merci pour votre contribution à notre travail.

Nous avons des choses très importantes à traiter et étant donné que vous avez interrompu l'ancien président de l'ALAC, on va peut-être maintenant repasser à notre réunion.

LEÓN SANCHEZ : Merci, Alan, de m'avoir permis de vous interrompre. Mais comme Terminator le dirais, je reviendrai.

ALAN GREENBERG : Merci. Nous allons donc faire défiler la présentation à la page deux.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On peut poser des questions à León ? Je ne sais pas si le... Nous n’avons pas en fait utilisé cette opportunité pour voir s’il y avait d’autres questions à poser au Conseil d’Administration. C’est très bien que León soit là mais je pense qu’il faut parler de questions importantes.

MAUREEN HILYARD : Oui, désolée.

LEÓN SANCHEZ : La question, c’est de savoir si on peut poser des questions au Conseil.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci León.

Juste avant que vous arriviez, on a évoqué un certain nombre de sujets et bien sûr, il y a les sujets du Conseil d’Administration. Mais il y avait des questions également que nous avons pour le Conseil d’Administration. Nous ne savions pas vraiment s’il y avait des questions qui étaient convenables à poser au Conseil ou alors s’il valait mieux les poser à d’autres entités.

Par exemple, il y a la question de la manifestation en Espagne et l’ICANN et la communauté At-Large n’avait pas été informée de cette manifestation et donc n’a pas pu participer. Est-ce que c’est quelque chose qu’il faut évoquer auprès du GSE ou est-ce que c’est quelque

---

chose qui doit être mentionné auprès du Conseil d'Administration dans le cadre du sujet sur le modèle multipartite ? Parce que l'ICANN a le devoir d'informer la communauté multipartite, y compris l'At-Large, sur les activités, surtout en ce qui concerne la sensibilisation et tout ce qui fait partie du mandat de l'At-Large.

LEÓN SANCHEZ :

Vous devez le mentionner auprès du Conseil d'Administration parce que le Conseil d'Administration fait partie de la communauté. Tout ceci a un impact sur la communauté et cela a un impact donc sur le Conseil. Dans ce cas-là, nous ne vous aidons pas à faire votre travail si nous n'écoutons pas ce type de choses. Donc allez-y, soulevez votre question, votre préoccupation auprès du Conseil lorsque nous nous retrouverons parce que sinon, nous perdons une visibilité par rapport à ces questions. Cela ne veut pas dire que nous allons vous donner une réponse nous-même, mais je peux vous garantir que nous allons garder l'œil là-dessus.

De la même manière que j'ai participé à ce qui se passait par rapport à la question des visas, je sais que même s'il y a beaucoup de personnes qui sont arrivées à bon port, il y a eu des rejets. Donc je suis vraiment désolé d'avoir appris qu'il y a deux personnes qui ne sont pas là. Mais je peux vous assurer que j'ai suivi de près les dossiers et les rejets.

C'est la même chose dans cette situation que vous venez d'évoquer. Si le Conseil n'est pas au courant, nous sommes affectés parce que nous ne sommes pas au courant, nous ne pouvons pas vous aider, nous ne

---

pouvons pas faciliter votre travail. Et nous perdons la continuité et une partie de la collaboration.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci León, c'est très utile.

LEÓN SANCHEZ : Alors maintenant, il faut que je me dépêche, je suis désolé, on se retrouvera plus tard.

MAUREEN HILYARD : Merci León d'avoir été parmi nous.

Il y a deux questions là qui étaient pour Alan. C'est cela ? Très bien. Qu'est-ce que vous voulez faire, Alan ? Vous prenez les questions ou vous continuez ?

ALAN GREENBERG : Je préfère continuer.

Nous nous rapprochons des 10 minutes qui avaient été inscrites dans l'ordre du jour plutôt que des 45 minutes. Alors, est-ce que Roberto est là ? Donc ce n'est pas pour tout de suite, mais je vais lui laisser quelques minutes quand même. Alors, faisons défiler la page s'il vous plaît après le premier paragraphe de la page deux, là où est le curseur en fait. Merci.

---

Les ALS ont un intérêt dans l'ICANN, c'est ce qui explique la raison pour laquelle elles sont là. Nous devons donc avoir un canal de communication qui fonctionne avec elles. Et nous avons un canal de communication efficace avec les membres des ALS. Il y a une ou deux ALS qui n'existent pas vraiment actuellement. Si on peut descendre s'il vous plaît ? Très bien.

Alors si vous regardez le personnel, les différentes personnes, il y en a qui sont très actives, on peut sans doute les compter sur deux mains et un pied je pense. Il y a ceux qui connaissent les questions, qui ne sont pas très actifs mais qui sont intéressés. Et parmi toutes les ALS, il y en a trois qui resteront simplement observatrices.

Le problème, c'est qu'il faut déplacer les gens du groupe trois au groupe deux. Donc les gens du groupe deux, de temps à autre, vont passer au groupe un, peut-être quand une question particulièrement intéressante surgit. Ce ne sont pas des personnes qui ont énormément de temps. Donc il faut constamment des personnes qui passent au groupe un et des gens qui passent au groupe deux, et c'est cela l'enjeu de ce programme. Page suivante.

Voilà le résultat du travail de la Taskforce sur les attentes des ALS. L'idée, c'est vraiment de s'assurer qu'il y a une communication viable avec les ALS et avec les membres. Actuellement, lorsqu'une ALS arrive, il est possible qu'on ne communique plus jamais avec cette ALS. Parfois, il y a un représentant qui est actif, parfois non. Donc le premier point nous dit qu'il faut absolument nous assurer que ces ALS sont toujours

---

vivantes, qu’il y a toujours des personnes et qu’elles sont toujours intéressées.

Nous devons leur communiquer des informations qui sont utiles pour les personnes qui ne connaissent pas bien l’ICANN pour les utiliser. Il faut éviter les complexités, les termes qui sont mal compris. Voilà un petit peu un échantillonnage de choses qui permettent d’intéresser, d’intriguer les gens. Si les gens s’intéressent, on peut commencer à communiquer des choses plus complexes. Mais au départ, si on ne fournit pas des choses simples, les gens ne lisent pas plus loin que le premier paragraphe. Donc c’est cela, l’enjeu.

Il faut nous assurer également de ne pas être perçu comme du pourriel, des choses qui sont effacées tout de suite.

Nous devons également nous assurer que si l’organisation dit : « Je souhaite être une ALS. », expliquons. Nous avons des exemples de personnes en Amérique du Nord qui arrivent en tant que membres individuels parce que simplement la personne n’avait pas d’ALS. En fait, il était au conseil d’administration d’une ALS mais il ne savait pas le chapitre ISOC était une ALS. Donc il est devenu membre individuel et cela, il faut absolument l’éviter.

L’ALS doit pouvoir réagir lorsqu’il y a des besoins de l’At-Large, des RALO. Et une des choses intéressantes, si vous allez sur notre site web, c’est que nous disons : « Voilà toutes les ALS de votre région. » Donc devenez membre. Et comment est-ce qu’on fait ? Il n’y a pas de coordonnée pour aucune d’entre elles, donc il nous faut absolument inclure les coordonnées. Il faut nous assurer que si une ALS dit : « Je

---

représente les utilisateurs.», il faut que les utilisateurs puissent devenir membres s'ils le souhaitent. Ceci est en parallèle avec les membres individuels affiliés qui ont un autre statut mais là, nous parlons d'ALS.

Je ne vais pas maintenant rentrer dans le détail. Il y a beaucoup plus de choses à dire. En partie, il faut un petit peu élaguer tout ceci. Il faut également prendre des décisions par rapport à certains points mais l'idée, c'est de renvoyer ceci à l'ALAC.

J'ai envoyé un courriel demandant des volontaires. Ce que j'espère, c'est de renvoyer ceci à l'ALAC dans quelques mois, avoir le feedback de l'ALAC avec le point de vue des RALO et ensuite, on peut lancer le projet. Donc cela fait vraiment partie de la révision de l'At-Large. C'est un gros morceau et il nous faut absolument lancer le débat. Je ne gère pas la liste.

MAUREEN HILYARD : Nous avons Judith, Sergio, Jonathan, Tijani. Et nous avons une minute pour chacun.

JUDITH HELLERSTEIN : Merci Alan pour le document et pour ces idées. Nous avons eu des problèmes similaires il y a plusieurs années de cela lorsque j'étais secrétaire. Beaucoup des ALS étaient inondées de courriels. Donc ce qui se passe, c'est qu'on est sur la liste, il y a d'autres listes dont on fait partie et on reçoit des tonnes de courriels. Donc les gens se démotivent. En plus, des gens ne savaient pas exactement à quoi

---

prêter attention. Donc l'idée, c'est d'avoir une conversation individuelle avec le représentant de manière à ce que les ALS puissent mieux comprendre.

Nous avons également attribué de nouveaux rôles à certaines personnes. Nous avons davantage de personnes qui ont participé aux manifestations des RALO. Mais c'est assez long comme processus parce qu'il faut donc expliquer, ensuite faire correspondre les différents rôles et ensuite impliquer et s'assurer que les gens sont actifs.

Dernière chose par rapport à cela, lorsque certaines personnes sont à des postes de leadership, on ne peut pas inviter quelqu'un d'autre à l'assemblée générale. Donc en fait, les gens travaillent mais ne peuvent pas se rendre aux réunions parce que le leader prend la place, même si cette personne est un leader lui-même. Donc c'est une difficulté en termes d'implication.

ALAN GREENBERG :

Deux choses. Nous n'avons pas de temps pour résoudre des problèmes. Nous en parlerons plus tard, nous aurons le temps. Ce que nous comprenons de manière très claire, c'est que les personnes qui ont choisi de devenir représentants d'ALS ne sont pas nécessairement les personnes dont on parle ici. Parce qu'en général, ce ne sont pas les personnes qui s'intéressent aux politiques avec quelques exceptions. Donc ne nous focalisons pas sur ce qui s'est passé par le passé parce que nous investissons énormément au soutien des ALS et il nous faut avoir un retour là-dessus.

---

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, tout à fait. Chacune des RALO...

JOHN LAPRISE : Judith, je suis désolé, nous devons passer à la suite.

JUDITH HELLERSTEIN : Les ALS doivent...

JOHN LAPRISE : Je suis désolé, nous avons d'autres personnes, d'autres invités. Nous devons écouter toutes les questions.

C'était qui ensuite ? Sergio ? S'il vous plaît, très rapidement.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup.

Alan, cher ami, j'étais en train de lire les critères pour les ALS, ce que vous avez rédigé, et c'est un processus très complet. Donc je me propose comme volontaire pour travailler avec vous de manière à ce que nous puissions être plus inclusifs dans cette organisation. Vous savez déjà quel est mon point de vue par rapport aux utilisateurs individuels, membres individuels. Je crois fermement au travail collectif donc je me propose comme volontaire pour travailler là-dessus. Si vous acceptez ma proposition, vous verrez qu'il y a d'autres

---

personnes de ma région qui seront prêtes à participer également.  
Merci beaucoup.

JOHN LAPRISE :

Je vous rappelle qu'il ne nous reste que 10 minutes avant que le SSAC arrive, donc on est vraiment en retard. Et nous avons cinq minutes pour Roberto. Donc vraiment, des commentaires très brefs s'il vous plaît.

SERGIO SALINAS PORTO :

J'ai besoin d'une réponse par rapport à ce que j'ai dit. J'ai besoin d'une réponse d'Alan par rapport à ce que j'ai dit.

ALAN GREENBERG :

Je n'avais pas compris que c'était une question. Vos contributions sont les bienvenues. On ne parle pas de membres non affiliés individuels, cela, c'est autre chose ; cela fait partie d'un autre projet. Ce que nous regardons ici, c'est trouver des personnes individuelles qui font le travail, qui rédigent les documents. Donc on essaie de trouver davantage de personnes des ALS qui deviennent des contributeurs actifs à ce processus. C'est ce que nous proposons au Conseil d'Administration dans le cadre de la révision At-Large. C'est ce qui a été accepté, donc nous essayons de réaliser ce projet. Ce n'est pas les membres individuels ; on veut obtenir des personnes qui travaillent à partir des membres des ALS.

---

MAUREEN HILYARD : Il ne nous reste que quelques minutes. Donc ce que je vais faire maintenant, c’est de demander à Roberto parce que Roberto va parler des membres individuels. Et si vous avez des questions à ce sujet, vous pourrez les lui poser. Mais écoutez Roberto, d’abord il va faire une proposition.

ROBERTO GAETANO : Nous sommes au Québec, donc je vais parler en français.

Bonjour à tout le monde. Je vais parler des membres individuels.

Comme vous le savez, dans chaque RALO, on a des membres individuels mais l’organisation des membres individuels dans chaque région est tout à fait différente. Et je crois que le premier problème qu’on a, c’est de discuter et faire parler les membres individuels entre eux des différentes régions afin que, disons, les expériences et les activités qui se feront dans une région par les membres individuels soient confrontées et peut-être une suggestion ou des exemples pour les autres régions.

Je crois que si on veut voir une révision de l’ALAC, c’est une partie qui est très importante parce que la révision a donné le mandat de favoriser la participation des membres individuels mais il n’y a rien qui parle de connexion des membres individuels dans différentes régions.

Je vais me lier à ce qu’Alan a présenté par rapport au trois types de membres individuels. Et si je peux me permettre, je vais en rajouter un autre, un quatrième.

---

Mais avant, comment faire pour faire monter du troisième groupe au deuxième groupe et enfin au premier groupe ? Je crois qu'il faut que dans chaque région, il y ait une discussion entre les membres individuels, qu'ils aient constamment la possibilité de connaître les problèmes et de [inaudible] plus.

Le quatrième groupe, c'est les utilisateurs individuels qui n'ont rien entendu d'ICANN et qui sont quelque part ailleurs, qui font des choses qui ne sont pas forcément liées avec ICANN, mais qui sont quand même des utilisateurs des services potentiels d'ICANN. Et je crois qu'il y a une chose qu'on doit faire, c'est aller chercher les gens un peu en dehors de cercles restreints de l'ICANN, des gens qui sont déjà en contact avec l'ICANN, pour essayer d'emmener des nouvelles personnes dans le processus. Parce que sinon, on risque dans les années d'être un peu toujours les gens qui ont les mêmes idées, le même sentiment. Et on a besoin de gens qui ont des idées complètement différentes, qui vivent aussi internet d'une façon différente. Je parle des jeunes qui n'ont aucune idée, qui n'ont jamais acheté un nom de domaine mais qui sont tous sur les réseaux sociaux. Donc il faut amener ce genre de personnes dans notre communauté. Et je crois que devenir un membre individuel de l'ALAC, c'est la meilleure façon de pouvoir recruter des nouvelles forces. Merci

JOHN LAPRISE :

Alan a un petit commentaire. Et nous avons deux minutes avant que le SSAC arrive. Et je vais demander à tout le monde qui doit prendre la parole de véritablement parler avec Alan et Roberto parce qu'on n'a

---

pas le temps vraiment avec le SSAC qui va arriver sous peu pour une présentation d'ICANN Org. Donc on va avoir Alan et se préparer pour la venue du SSAC.

TIJANI BEN JEMAA : Je suis d'accord avec vous mais c'est un sujet très important. Nous devons le programmer pour la prochaine réunion et vraiment avoir un long débat à ce sujet.

ALAN GREENBERG : On est passés de 45 minutes à 20 minutes aujourd'hui.

Par rapport à la nomenclature, par rapport aux mots, on n'utilise pas les bons termes et cela crée parfois de la confusion. Les textes statutaires nous disent qu'on voit les problèmes des utilisateurs individuels de l'internet. Les personnes que nous avons dans les RALO qui ne sont pas affiliée à une ALS sont des membres non affiliés. Tout le monde est un utilisateur final. Il y a 4 300 000 000 d'utilisateurs finaux et il faut être très clair là-dessus et sur ces termes qui peuvent prêter à confusion. Merci.

MAUREEN HILYARD : Je suis tout à fait d'accord avec vous, Tijani. Cette séance, son objectif, c'était de permettre à Alan d'introduire ce sujet. Et également, étant donné qu'il a demandé qu'un groupe de travail se réunisse sur cette problématique, il était important qu'il puisse présenter le document. Et je crois que c'était également une bonne idée d'avoir d'autres

---

points de vue. Mais je vous incite toutes et tous à vous joindre au groupe, à faire des commentaires. C'est vraiment un problème très important, les critères pour les ALS. C'est quelque chose sur lequel on travaille depuis des années et des années. Donc rejoignez ce groupe, débattiez de tout cela.

Je vais maintenant demander au SSAC de nous rejoindre, Julie, Andrei.

JOHN LAPRISE :

Je note également qu'il y aura une réunion pour ICANN66 et Tijani et Sébastien nous ont dit qu'on avait besoin de plus de temps. Cela va être une priorité pour la dernière réunion que nous aurons ensemble cette semaine à Montréal. Il y a un groupe qui va se réunir et c'est vraiment une mesure à mettre à l'ordre du jour, cette problématique.

ANDREI KOLESNIKOV :

On a vraiment très peu de temps, on est en train de courir entre diverses salles.

MAUREEN HILYARD :

Bienvenue à l'équipe SSAC. Donc allez-y pour votre mise à jour et merci beaucoup.

ROD RASMUSSEN :

Merci beaucoup. On n'a pas beaucoup de temps et on est arrivés en courant.

---

J’ai vu dans le courriel que vous vouliez parler des TLD et de l’abus du DNS. Donc si vous avez d’autres sujets, on pourra peut-être les couvrir rapidement. Excellent, merci, c’est déjà à l’écran. Très bien. Passons donc aux réponses aux procédures ultérieures. C’est tout en bas, je crois que c’est la diapositive 15, il me semble. On a eu un commentaire public durant cette période réservée à ceci au sujet des procédures ultérieures. Voilà, c’est cela, c’est bon. On y est.

Donc c’est 2019-07. On a réitéré notre recommandation contenue dans SSAC100. C’était standard sur les collisions de noms, sur le root scaling, tout cela n’a pas changé. Cela fait 10 ans qu’on est à ce niveau et qu’on a ces points de vue. On essaye de se concentrer sur les abus et sur des TLD précis. Nous pensons qu’il y a des TLD qui ont plus de problèmes que d’autres et posent plus de problèmes. Donc on essaye d’analyser cela. Quelles sont les causes sous-jacentes profondes de ces utilisations malveillantes ? Il faut que l’on règle cela avant de lancer une prochaine série. Ce sont des problèmes techniques, des problèmes de racine, de collisions de noms. On a toujours les mêmes conseils à ce sujet. On essaie de mieux comprendre les abus.

Pour vous donner une mise à jour à ce sujet, c’est vraiment depuis trois ou quatre mois quelque chose qui nous préoccupe beaucoup, cette utilisation malveillante du DNS. On en parle beaucoup. Il y a diverses personnes dans le secteur de la sécurité informatique qui font des recommandations, vous avez des parties contractantes qui définissent des cadres de référence et nous avons les séances intercommunautaires également. En général, on en parle beaucoup.

---

Nous-mêmes, nous avons cela comme préoccupation depuis longtemps. Nous allons avoir une réunion de visu cette semaine et nous allons véritablement... En tant que SSAC, puisqu'on n'a jamais fait de travail formel sur les abus, je crois qu'il faut essayer de définir un petit peu l'utilisation malveillante. Cela a été fait par la GNSO à un moment mais cela est assez daté. Donc je crois qu'on travaillera à cela et il faut qu'on fournisse une définition formelle de l'abus. On pourra se pencher sur certaines analyses qui ont déjà été effectuées sur des gTLD précis ; cela va peut-être nous permettre de mieux comprendre les causes profondes du mal et voir ce que font également les autres parties contractantes. Si on sort un petit peu de notre cadre habituel, le SSAC, il n'y a pas beaucoup d'abus. Il y a de bonnes pratiques que l'on peut partager, que l'on peut codifier. Alors nous allons y réfléchir d'une manière très formelle. Voilà, c'est à peu près tout.

Donc cela, c'est vraiment les quatre domaines que je voulais souligner, ces domaines d'étude que nous avons, comment définir et gérer les abus, quels sont les domaines où on peut faire mieux, comment travailler ensemble en utilisant et en partageant les meilleures pratiques pour rehausser le niveau de tout le secteur informatique pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS. Voilà ce que je voulais vous dire en cinq minutes.

MAUREEN HILYARD :

Très bien, merci beaucoup Rod. On apprécie toujours votre travail. Mais vous savez, on a eu beaucoup de questions ce matin et comme vous le savez, on n'a plus beaucoup de temps et on a été limités en

---

temps ce matin. On n’a jamais assez de temps pour des discussions sérieuses, mais nous avons néanmoins des questions pour vous en commençant par Holly Raiche.

HOLLY RAICHE :

Une question de Joanna également. Après avoir entendu beaucoup de commentaires à la suite de Christchurch et de la fragmentation de l’internet, moi, je ne suis pas sûre que cela puisse se faire. Je crois que la Chine est un problème séparé de fragmentation éventuelle de l’internet. Mais la manière dont fonctionne l’internet, c’est que la fragmentation de l’internet n’est tout simplement pas possible. Est-ce exact ?

ROD RASMUSSEN :

Cela dépend de ce que vous voulez dire par fragmentation. Nous, ce qui nous préoccupe en fait, c’est la fragmentation de l’espace des noms de domaine. Cela fait 20 ans que l’on réfléchit à cela, quand même. C’est possible toujours. Il y a des débats aussi provenant de certains pays qui voudraient avoir leur propre version de l’internet. Donc il y a des inquiétudes, des préoccupations à ce niveau. Et il y a des solutions également.

C’est une question de protocole, de développement, de méthodologie que nous développons également pour avoir une résolution du DNS meilleure, plus centralisée. Il faut que cela fonctionne bien pour tout le monde. Et je crois que nous avons des domaines. On ne dit pas que

---

le ciel va nous tomber sur la tête mais il y a une préoccupation véritable au sujet d'une éventuelle fragmentation de l'internet.

HOLLY RAICHE : Vous nous dites que c'est possible, Rod ?

ROD RASMUSSEN : C'est possible. Nous, évidemment, nous sommes pour un seul internet, un internet unique au niveau opérationnel. Mais il y a des personnes qui pensent différemment pour différents services ou applications. Pensez un petit peu aux réseaux mobiles ; cela, ce n'est plus de l'internet traditionnel, c'est différent. Lorsque l'on pense à ces nouvelles technologies, là, vous avez des domaines où on pourrait penser éventuellement à une fragmentation possible. Mais il y a aussi beaucoup d'autres solutions.

JONATHAN ZUCK : Il ne nous reste qu'une minute pour chaque question.

JUSTINE CHEW : Merci beaucoup de partager avec nous votre travail. Je suis très intéressée par cela. Et j'aimerais souligner que j'apprécie beaucoup le fait que l'ICANN a un groupe de discussion ouvert en dehors du RSSAC. J'aimerais voir si vous travaillez avec les autres groupes en toute ouverture.

ROD RASMUSSEN :

Oui, nous avons des débats publics en effet et cela, c’est quelque chose de nouveau. Est-ce que nous allons travailler avec d’autres parties prenantes ? Pas particulièrement. Je suis d’accord qu’il faut une communauté avec beaucoup d’inclusion mais de temps en temps, nous invitons des experts d’autres parties prenantes, par exemple on l’a fait avec le PSL il n’y a pas très longtemps, avec les IDN par exemple, les noms de domaine internationalisé, nous avons travaillé avec des experts. Et nous pensons également avoir des experts externes spécialisés dans la création de meilleures pratiques, justement pour lutter contre l’utilisation malveillante du DNS. On invite donc ces experts. Ce n’est pas une ouverture où on invite tout le monde à nous rejoindre.

JONATHAN ZUCK :

Merci, je suis très heureux de vous voir ici. Nous avons eu notre propre petite discussion sur l’abus du DNS à 13:30 cet après-midi. Donc s’il y avait un représentant spécifique du SSAC qui était vraiment un expert dans ce domaine et qui souhaiterait participer, cela serait très utile. En plus, on lui donnerait plus de cinq minutes. En tout cas, nous avons Drew Bagley qui vient de la CCTRT, Graham qui va venir aussi nous parler de la proposition que vous avez évoquée, qui est donc un sous-ensemble des parties contractantes. Et l’At-Large aimerait vraiment repartir de la réunion avec une déclaration, des recommandations au Conseil d’Administration relatives à l’avenir. Donc ce serait très bien si quelqu’un avait des disponibilités pour venir.

---

ROD RASMUSSEN : Andrei sera présent et nous allons également envoyer un message à la liste de diffusion de manière à ce que s'il y a quelqu'un, un expert dans ce domaine, qui souhaite participer, nous vous le dirons. Je vais voir avec notre équipe qui s'occupe de la gestion et je vous informerai. En tout cas, je suis très heureux que vous organisiez une séance de ce type.

ANDREI KOLESNIKOV : Je vous rappelle que lundi de 15:15 à 16:15, il y a une réunion publique du SSAC. Donc si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas.

JONATHAN ZUCK : Aziz ?

AZIZ HILALI : Je vais parler en français, si vous voulez bien prendre vos casques.

Juste un complément de la réponse de Rod à la question de Holly. Je voudrais juste préciser que la fragmentation est toujours possible. Donc l'architecture de l'internet telle qu'elle est faite, c'est qu'elle a une tête, elle a des serveurs racine. Et la Chine et plusieurs pays ont essayé, comme l'a dit Rod, d'avoir leur internet. Mais étant donné l'architecture telle qu'elle est faite, un serveur ne peut pas être connecté à un autre serveur sans passer par ces serveurs racine. Et ces serveurs racine sont gérés par l'ICANN. Donc juste une précision.

---

JONATHAN ZUCK : Merci.

Alan ?

ALAN GREENBERG : Merci. Je voulais simplement vous dire que le sujet principal que l’on soulèvera auprès du Conseil, c’est l’abus du DNS.

JONATHAN ZUCK : Joanna.

JOANNA KULESZA : Merci beaucoup Holly d’avoir posé cette question. Merci pour le point de vue d’Aziz. Mais si j’ai bien compris, par rapport à ce qu’a dit Rod, c’est que ceci est en train de tomber ? Enfin, le ciel est en train de nous tomber sur la tête ; moi, c’est ce que j’avais compris. C’était qu’il était possible de distribuer, dans la conclusion par rapport à cette question et cette intervention, et il y a vraiment une préoccupation. Moi, je veux bien en parler davantage, je crois qu’en tant que communauté, toute la communauté, il nous faut absolument vous suivre de manière à créer un message cohérent dans le monde entier, pas simplement auprès du GAC mais dans tout l’environnement, dans toute la communauté extérieure.

La question, c’est de savoir si c’est possible. Et si ce n’est pas le cas, d’expliquer pourquoi. Si vous nous dites que le ciel ne nous tombera pas sur la tête et que l’internet ne sera pas fragmenté, selon ce que dit Aziz donc, moi, c’est ce que j’avais compris depuis un certain temps.

---

Donc si on ne peut pas du point de vue technique fragmenter l’internet, et bien je suggère que l’ICANN doit absolument communiquer ce message. Je serai tout à fait prête à avoir cette conversation par la suite, mais merci en tout cas de l’avoir évoqué parce que je crois que c’est vraiment une préoccupation.

ROD RASMUSSEN :

Je voudrais être clair par rapport à cela. Ce n’est pas quelque chose qui va se produire tout de suite, mais il y a des tendances qui indiquent qu’il pourrait y avoir une fragmentation. Cela dépend comment on définit la fragmentation aussi. Mais il faut en être conscient. Et suivant ce qui se passera, en fait c’est l’étape suivante de la question. Donc oui, je suis d’accord, poursuivons cette conversation.

JONATHAN ZUCK :

Hadia ?

HADIA ELMINIAWI :

Un petit commentaire par rapport à ce que disait Joanna. Du point de vue technique, la fragmentation a toujours été possible et sera toujours possible. Du point de vue technique, oui, c’est une possibilité qui existe. Mais ce n’est pas quelque chose qui s’est produit jusqu’à maintenant. Donc par rapport à ce que disait Aziz, on peut avoir des serveurs alternatifs. C’est une possibilité également. Donc la question n’est pas de savoir si c’est possible du point de vue technique ou pas mais c’est également le cadre qui entoure tout cela aussi.

---

ROD RASMUSSEN : Et il y a des bibliothèques de logiciels qui dépendent d’un certain ordre, pour ainsi dire. Donc s’il y a des choses qui changent, c’est là qu’on commence à s’inquiéter.

JONATHAN ZUCK : Bartlett ?

BARTLETT MORGAN : Désolé d’intervenir, mais c’est bien de discuter de cette possibilité ou non, mais je crois que la conversation doit être un petit peu plus approfondie au-delà de cela et doit s’adresser à un public plus large. L’ALAC et le type de personnes que nous représentons, à mon avis, sur la base de ce qui se passe d’une manière générale, doit avoir une compréhension un petit peu plus nuancée de là où nous en sommes, de ce que cela veut dire que ce soit possible du point de vue technique et pourquoi. Je ne vous dis pas qu’il faut avoir cette conversation maintenant mais je pense que la conversation doit être déplacée un petit peu.

ROD RASMUSSEN : C’est justement pour cela qu’on a ces réunions. Donc on a eu des discussions à l’interne de manière un petit peu plus large, mais on pourrait en fait passer plusieurs heures à en parler assez facilement. Donc je vais évoquer cette question, je vais parler au SSAC du fait que de toute évidence, vous avez vraiment des discussions intéressantes

---

là-dessus et qu’il est important de bien comprendre la problématique. C’est cela.

MAUREEN HILYARD : Nous avons encore quelques minutes si vous avez des questions. En fait, on attend Theresa. Non, ce n’est pas Theresa, c’est pour cela. Ils nous ont donné 20 minutes, quelle générosité. Merci.

NATHALIE VERGNOLLE : Bonjour à tous. Je suis directrice de la planification stratégique pour les initiatives multipartites et la stratégie multipartite. Je suis désolée, ma patronne n’a pas pu venir ; je m’excuse en son nom. Theresa n’est donc pas là, mais je vous remercie de me donner cette opportunité de vous parler du plan stratégique. Je vais essayer d’être brève de manière à ce que nous ayons le temps d’écouter vos questions, donc je vais être brève.

Je travaille pour le Conseil d’Administration et je suis en tête des efforts de l’organisation qui visent à élaborer le prochain plan stratégique pour l’exercice 2021-2025. Le Conseil d’Administration a adopté ce nouveau plan lors de l’atelier du mois de juin et ce nouveau plan entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet de l’année prochaine. Donc il y a encore un peu de temps pour se familiariser avec ce plan avant qu’il entre en vigueur. Donc je suis très heureuse d’être avec vous pour vous parler brièvement de ce plan et pour vous indiquer un petit peu où vous pouvez trouver ce plan en ligne et lire la totalité du document et l’adopter pour le travail qui concerne votre communauté.

---

Comme vous le savez, le plan stratégique, c’est projet qui est obligatoire dans le cadre des statuts de l’ICANN, avec d’autres documents de planification d’ailleurs. C’est le premier document ; il y en aura trois autres. Il y a ce plan stratégique qui donne un petit peu le sens dans lequel s’oriente l’ICANN et il y a le plan opérationnel qui explique comment est-ce qu’on va y arriver. Il y a le plan sur cinq ans et le plan sur un an, ainsi que le budget qui rentre un petit peu dans le détail des différents projets, comment les projets vont être faits, quels sont les coûts qui sont associés à ces projets. Diapositive suivante s’il vous plaît.

Je souhaitais parler brièvement, diapositive suivante, de la structure de ce plan. Je ne sais pas si vous connaissez l’ancien plan. La structure était tout à fait similaire à ce que nous avons là. Il y a donc trois élément : premier élément, la vision. Cette vision, c’est vraiment le sens dans lequel s’oriente l’ICANN pour les cinq années à venir. La vision est différente de celle qui existait dans le plan précédent. Donc j’en viendrai à la description de cette vision tout à l’heure. Le deuxième élément du plan, c’est la mission, qui en fait reformule la mission telle qu’elle est explicitée dans les statuts. Et troisième composante, ce sont les objectifs stratégiques et les buts qui décrivent comment nous allons procéder pour aller de là où nous en sommes et en arriver à notre objectif final.

Alors, parlons un petit peu de la nouvelle vision. Vous avez beaucoup de mots dans cette vision. C’est difficile d’ailleurs de tout faire rentrer dans l’écran, donc j’ai dû l’inclure dans deux diapositives. Je ne vais pas tout lire, mais chaque mot a été sélectionné après beaucoup de

---

réflexion. Lorsque je préparais cette diapositive, j’ai essayé de souligner les mots importants et finalement, je me suis retrouvée avec beaucoup de couleurs parce que je voulais tout souligner. Donc j’aimerais mettre l’accent sur certaines choses spécifiques.

L’ICANN souhaite être un champion de l’internet interopérable mondialement, ouvert, unique. Cela reflète le rôle que l’ICANN souhaite jouer dans l’écosystème de l’internet dans son ensemble. Nous souhaitons être le superviseur multipartite indépendant et de confiance des identificateurs uniques de l’internet. Il y a d’autres termes tels que « collaboratif », « diversifié », et le Conseil d’Administration souhaitait inclure ces termes à la vision. Donc je vous laisse lire toute cette vision. Mais l’idée, c’est vraiment de refléter tout ce que l’ICANN souhaite faire. Cela permet vraiment de bien résumer le contenu des buts et des objectifs stratégiques.

Passons maintenant à la mission. Passons là-dessus s’il vous plaît. La mission a été ajustée par la communauté dans le cadre du travail sur la transition il y a quelques années, la transition de la supervision des fonctions IANA par le gouvernement américain et le passage à la communauté. L’ICANN est une organisation technique dont la mission est limitée et qui a pour objectif d’assurer le fonctionnement sécurisé et stable du système des identificateurs uniques de l’internet. C’est notre mission, c’est la raison d’être de notre organisation. Donc cette mission est définie dans nos statuts dans la section 1.1 si vous voulez vous y référer.

---

Regardons maintenant la dernière partie du plan stratégique. Il y a cinq objectifs stratégiques dans le cadre du nouveau plan qui sont en lien direct avec un ensemble de tendances qui ont été identifiées. Nous avons organisé des exercices de brainstorming avec les différents groupes de parties prenantes de manière à identifier quels étaient ces principaux thèmes. Et ces thèmes sont revenus de manière assez courante des les différentes parties prenantes. Donc cela nous permet réellement de souligner ces différents éléments qui étaient vraiment les thèmes principaux sur lesquels l’ICANN souhaitait se concentrer.

Donc voilà un petit peu comment le plan stratégique a été construit dans ces cinq domaines. Il n’y a pas de priorité pour ces domaines. Le premier domaine est relatif la sécurité, à renforcer la sécurité du DNS et du système de serveurs racine du DNS. J’ai entendu beaucoup de choses évoquées dans cette séance par rapport à l’abus du DNS, donc je pense que tout le monde est intéressé par ce sujet.

Deuxième objectif, la gouvernance de l’ICANN : améliorer l’efficacité du modèle multipartite de gouvernance de l’ICANN. Encore une fois, une autre question qui vous tient à cœur tous parce que je crois que tout le monde souffre d’une charge de travail importante. Donc comment pouvons-nous travailler de manière plus efficace ?

Troisième élément du plan stratégique, le système des identificateurs uniques : donc faire évoluer les systèmes d’identificateurs uniques. Au fur et à mesure que la technologie avance, que la base des utilisateurs grandit, comment s’assurer que nous conservons des identificateurs

---

uniques qui correspondent bien aux besoins des utilisateurs finaux avec l’évolution de la technologie ?

Quatrième aspect, la géopolitique : donc s’occuper des questions qui ont un impact sur notre mission de manière à assurer un internet unique et mondialement interopérable. J’ai entendu des discussions relatives à la fragmentation tout à l’heure ici, donc comment pouvons-nous atténuer cette fragmentation ? Comment pouvons-nous nous occuper de ces sujets ? Comment pouvons-nous éviter le prochain RGPD ? Tout ceci est contenu dans cet objectif.

Et cinquième objectif, la question des financements : garantir la pérennité financière à long terme de l’ICANN, objectif important également.

Chaque objectif est détaillé. Il y a donc des buts spécifiques pour chaque objectif. Il y a des résultats ciblés dans chacun de ces objectifs. Quelle est la cible que nous avons ? Quel est le but que nous avons et que nous devons absolument atteindre ? Je ne vais pas tout vous lire, mais je vous invite à lire le document dans son ensemble pour pouvoir vraiment bien comprendre ce qui s’y trouve.

Passons à la diapositive suivante : mesurer le progrès. Une fois qu’on a un plan, en fait ce n’est que le début. Ensuite, on se lance dans le voyage. Donc il faut voir un petit peu comment cela va fonctionner. Au fur et à mesure nos progrès, il faut mesurer les résultats, il faut vérifier si les cases sont cochées dans le plan opérationnel. Est-ce que cela nous permet de nous rapprocher de nos objectifs stratégiques ? Donc

---

on mesure les choses par rapport aux objectifs stratégiques pour nous assurer que le sens dans lequel on va est bien le bon.

Oui, je sais que je n’ai pratiquement plus de temps, mais j’ai presque terminé. Ne vous inquiétez pas.

Donc il sera important de faire cette évaluation au fil du temps et si nécessaire, il faudra peut-être faire évoluer le plan si l’on constate qu’on ne va pas vraiment dans le bon sens. Peut-être qu’il faudra ajuster, changer de stratégie. Passons à la diapositive suivante.

Je vous encourage à lire le plan stratégique. Il est disponible en six langues, les six langues des Nations Unies. Tous les liens sont dans la présentation et il y a d’autres informations sur la planification stratégique sur notre site web, donc vous pouvez vous y rendre. Vous avez gouvernance, plan stratégique, etc. Voilà, je suis à votre disposition pour vos questions. Vous pouvez m’envoyer un courriel à [nathalie.vergnolle@icann.org](mailto:nathalie.vergnolle@icann.org) ou alors [strategicplanning@icann.org](mailto:strategicplanning@icann.org).

JOHN LAPRISE :

Nous avons quelques questions. Nous avons une minute comptée par le personnel. Nous avons Jolly, Jonathan, Joanna et après, je ferme la liste. Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE :

Pour répéter un petit peu ce qui a été dit plus tôt, l’idée de fragmentation éventuelle de l’internet, qui est une préoccupation du

---

SSAC comme on l’a vu, est-ce que cela rentre dans le cadre de vos débats ? Qu’en est-il de l’éventuelle fragmentation de l’internet ?

NATHALIE VERGNOLLE : Oui, cela rentre dans l’objectif géopolitique. Lorsque nous parlons d’assurer un internet interopérable unique, là, c’est s’assurer qu’il n’y ait pas de fragmentation.

JONATHAN ZUCK : Je crois que vous avez parlé de géopolitique. Cela fait un petit peu peur en ce qui concerne la mission de l’ICANN qui changerait un petit peu, les choses qui peuvent affecter notre mission d’avoir un internet unique. Alors je voudrais savoir comment cela est débattu au niveau du Conseil d’Administration et ailleurs, cette question géostratégique. Est-ce que cela peut aller trop loin ? Est-ce qu’on peut dépasser véritablement le nom de domaine simplement ?

NATHALIE VERGNOLLE : On réalise que l’ICANN ne travaille pas sans contexte. Et nous avons le contexte mondial qui a un impact sur nous. Et je crois que le RGPD par exemple en est un bon exemple externe à l’ICANN. Il y a eu des forces qui nous ont obligés à travailler dans le cadre du RGPD. On ne peut pas simplement opérer en silo. Le monde entier nous entoure.

JOHN LAPRISE : Joanna et s’il vous plaît, durant la réunion, il y aura la possibilité de parler plus longtemps de ce thème.

---

JOANNA KULESZA : Nous sommes une communauté de parties prenantes. Est-ce que vous pourriez élaborer pourquoi c'est une mauvaise chose? C'est techniquement possible comme on l'a vu tout à l'heure, mais il faudrait expliquer un petit peu plus pourquoi ce serait une mauvaise idée d'avoir un internet fragmenté, divisé. Quel est le message pour nous à diffuser à la communauté en dehors de la bulle de l'ICANN? Pourquoi ce serait une mauvaise idée de fragmenter l'internet? Je crois qu'il faut penser en ces termes.

NATHALIE VERGNOLLE : Je pense que c'est plus qu'une question de vision, c'est vraiment notre mission que de conserver un internet unique et avec une interopérabilité. Je crois que c'est le cœur même de notre mission, de ce que nous faisons à l'ICANN, notre raison d'être.

JOHN LAPRISE : Sébastien, pardon... Sébastien, Olivier puis Mohamed. Et vraiment, le temps imparti s'est écoulé. Il y a une autre séance qui devra commencer d'ici peu.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Pour répondre à la question de Joanna, c'est la raison pour laquelle l'ICANN existe. Si on ne se bat pas pour un internet unique, on peut fermer la porte, fermer l'organisation.

---

JOHN LAPRISE :                      Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :      Je ne crois pas que Joanna cherchait une réponse. On dit que dans ces documents, il faut qu’on dise pourquoi. L’ICANN peut avoir une mission d’aller sur la lune mais il faut expliquer pourquoi. Là, il faut que l’on dise pourquoi on veut garder un internet unique. Je crois que cela peut être une raison religieuse, ce peut être quoi que ce soit, mais il faut que cela soit dit. Il faut que le raisonnement soit là parce que c’est la première question qu’on se pose, pourquoi est-ce que l’ICANN veut un internet unique de ce type.

JOHN LAPRISE :                      Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR :            Pour la première fois, je vois le thème géopolitique très clairement noté dans un document de l’ICANN. Et pendant de nombreuses années, l’ICANN a travaillé avec d’autres parties prenantes dans une activité de plaidoyer, de défense, de pression pour que l’internet soit interopérable et unique. Si vous êtes là depuis longtemps à l’ICANN, vous savez que l’UTI en 2012 avait une proposition de fragmenter l’internet avec des frontières et que les pays pouvaient bloquer aux frontières le trafic de l’internet. C’était en 2012. Il y a eu des propositions de ce type qui ont été mises sur la table. Et des organisations de la société civile, lors de cette conférence l’UIT, étant donné qu’on n’était pas des gouvernements, on était simplement un

---

lobby, on a indiqué pourquoi nous voulions avoir un internet unique dans le monde.

JOHN LAPRISE :

Merci beaucoup Mohamed. Plus d'intervenant. Merci beaucoup Nathalie d'être venue nous parler. Je crois qu'il y a beaucoup sur le site d'ICANN Org. Merci beaucoup à toutes et à tous.

Il y a six minutes avant le début de la prochaine séance. Nous avons café dans le couloir. Et à 10:30, nous recommençons pour parler du EPDP, des gTLD, avec Hadia et Alan. Donc vous avez six minutes. Nous avons 10 minutes parce que les interprètes ont au moins besoin de 10 minutes de pause.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**